



LES CHEMINOTS DE SNCF RÉSEAU ... ne sont pas concernés ???

POURQUOI UNE TELLE ANNONCE ?

C'est en ces termes que l'entreprise communique le 11 avril, expliquant brièvement dans une "info réforme" que les agents des EIC, Maintenance & Travaux ou SNCF Réseau en général ne feront pas partie des salariés transférés en cas de perte d'appels d'offres par SNCF !!!

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient ...

Si nous comprenons bien cette annonce, pourquoi vouloir rassurer les 50 000 cheminots de réseau soit 1/3 des effectifs du GPF? Cela laisse supposer que contrairement à ce que claironnent les directions de SNCF Réseau et SNCF Mobilités, l'ouverture à la concurrence ne serait donc pas une bonne chose du moins pour les autres cheminots !



Dans cette période de lutte, de rapport de force, de grève, l'Entreprise et le Gouvernement usent de tous les moyens pour diviser les Cheminots, faire taire la grogne et passer les contre-réformes.

Mais où est donc la promesse de la loi de 2014, que nous avons combattu, et ses passerelles entre les 3 EPIC ?

Ce serait faire preuve d'une grande naïveté que de croire à ces nouveaux engagements. La volonté commune de nos dirigeants est bien de casser le service public ferroviaire et de confisquer le statut aux Cheminots. L'histoire nous a maintes fois montré qu'ils savent prendre le temps. Si les transferts de personnel à Réseau ne semblent pas être d'actualité, combien de temps cela durera ?

De plus, restent les sujets de transformation des EPIC en Sociétés Anonymes, pour M&T: de la concurrence de plus en plus importante des Entreprises Ferroviaires et de nos filiales, quid des facilités de circulation ? Les opérateurs qui remporteraient des "marchés" permettraient aux agents Réseau de circuler avec les conditions actuelles ? Nous pouvons sincèrement en douter ...

La direction se garde bien d'expliquer les conséquences et l'avenir aux cheminots de l'infra qui travaillent sur les 9000 kilomètres de lignes menacées !

